

Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône

Le SIED 70 acteur des travaux de rénovation de la place BOICHUT à GRAY

VESOUL, le 14 septembre 2024

Contact Service réseaux-secs : Mathieu VEDRENNE

Tél : 07.88.66.50.41

Mail : m.vedrenne@sied70.fr

Contact Communication : Sandrine GUENET

Tél : 06.99.25.80.41

Mail : s.guenet@sied70.fr

Alors que la commune de GRAY inaugure ce samedi 14 septembre la place Boichut rénovée, le SIED 70 présente les travaux menés dans cette commune, notamment des travaux sur le réseau d'électrification et la pose d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

→ Travaux d'enfouissement du réseau d'électrification

Afin de répondre aux nouveaux besoins électriques de la place rénovée, à la demande de la commune de GRAY, le SIED 70 a procédé à des travaux d'enfouissement du réseau. Ces derniers consistent au remplacement d'environ 460 mètres de lignes aériennes à basse tension ainsi qu'au remplacement de l'ensemble des branchements dans le secteur par des câbles souterrains. L'enfouissement de ces câbles a été accompagné de la création d'un génie civil nécessaire à la reprise des branchements téléphoniques aériens existants dans ce secteur, ainsi que de l'installation de 5 nouveaux ensembles d'éclairage public équipés de LED 48w.

Ces nouveaux ensembles d'éclairage public ont été spécifiquement choisis pour améliorer non seulement l'éclairage mais aussi l'esthétique de la place Boichut. En effet, les luminaires LED 48w offrent une lumière claire et uniforme, augmentant ainsi la sécurité et le confort des habitants et des visiteurs. De plus, leur design contribue à embellir la place, créant une ambiance agréable et accueillante. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de valorisation du patrimoine urbain et de développement durable, en réduisant la consommation énergétique et en minimisant l'impact environnemental.

—> Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques

En outre, pour répondre aux besoins croissants en matière de mobilité électrique, une borne de recharge accélérée d'une puissance de 2*22 kVA est installée sur la place Boichut.

Cette nouvelle borne vient compléter le maillage des bornes accélérées déjà installées à proximité, rue du Maréchal Leclerc et sur le Quai Mavia. De plus, une nouvelle borne rapide sera prochainement mise en service sur la commune d'Ancier, renforçant ainsi l'infrastructure de recharge dans la région.

—> Réalisation et coût des travaux

Les travaux sur le réseau d'électricité, réalisés par l'**entreprise Sobeca** (25) représentent un coût de **190 000 € TTC**. Le montant pour la fourniture et l'installation de la borne de recharge s'élève à **13 400 € TC** portant à **203 400 € TTC** le montant total des travaux. La borne de recharge a, quant à elle, été installée par l'**entreprise Citéos** (25).

Les contributions financières liées à ces chantiers concernent une participation d'Orange de **2 600 € TTC** pour les travaux d'enfouissement de lignes de télécommunication et une aide d'**Advenir de 2 600 € TTC** octroyée au SIED 70 pour la borne de recharge accélérée. Ces participations laissent un reste à charge de **114 700 € TTC à la commune de Gray** et de **83 500 € TTC au SIED 70**.

—> Zoom sur les bornes de recharge du SIED 70

Le territoire départemental est actuellement couvert par **42 bornes de recharge dites « accélérées »** installées en 2018 et **9 bornes dites « rapides »** mises en service en 2023 et 2024. Situées à proximité de centres d'intérêt (centre bourg, commerces, musées, ...) et d'axes de circulation importants, elles sont accessibles 24h/24h et 7j/7j.

Les bornes dites « accélérées » sont chacune équipées de 2 points de charge (Prise T2 22 kW et prise classique 3 kW), elles permettent une charge complète pour un véhicule équipé de batteries de 50 kWh type RENAULT Zoé en 2h30.

Les bornes dites « rapides » sont chacune équipées de 3 points de charge (Câble Combo, Chademo jusqu'à 150 kW et prise T2 22 kW), elles permettent une charge complète pour un véhicule équipé de batteries de 50 kWh type PEUGEOT e-208 en 30 minutes.

Les tarifs des charges sont les suivants :

Charge accélérée : 0,40 € / kWh + 0,20 € / min au-delà de 30 minutes après la charge complète du véhicule (sauf entre 22h et 8h).

Charge rapide : 0,60 € / kWh + 0,20 € / min dès la charge complète du véhicule.

À propos du SIED 70

Le SIED 70, c'est plus de 25 années d'expertises dans le domaine de l'électrification et de l'éclairage public sur le territoire de la Haute-Saône. Mais aussi : un service Energies Renouvelables, avec la construction et l'exploitation de chaufferies biomasse collectives, un service de conseils en Energie Partagés, la valorisation de vos certificats d'économies d'énergie, ainsi que le déploiement de bornes de recharges, pour véhicules électriques.